

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre février à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce.

Absent excusé : DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 17/02/2025

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Objet : PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET CHANGMENT DE LAMPADAIRES : MODIFICATION DE DEVIS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, la délibération n°45/2024 du 05 novembre 2024, validant les devis pour le passage en LED de l'éclairage public et le changement des lampadaires.

Il explique que l'entreprise DUMAS Hervé, choisit pour l'installation des lampadaires, a proposé des lampadaires équivalents avec un coût inférieur.

Compte-tenu de la différence de coût, Monsieur le Maire, propose d'installer 6 lampadaires au lieu de 5 prévus sur le devis initial, sachant que cela aura un coût supplémentaire de 250.00 €HT.

Devis initial : 7 250.00 €HT (5 lampadaires) – nouveau devis : 7 500.00 € HT (6 lampadaires).

Il présente le nouveau devis aux conseillers.

Monsieur la Maire rappelle que la commune a obtenu une subvention au titre du « FONDS VERTS » pour un montant de 8 667.60 € (soit 60% de 14 446.00 €HT de dépenses).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve la proposition ci-dessus présentée ;**
- **valide le devis l'entreprise DUMAS Hervé pour un montant de 7 500.00 €HT pour la fourniture des 6 lampadaires solaires 30 W ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 28 février 2025,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

